



CHILI



D 2154 • C16
16-31 mai 1997

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

MOTS-CLEFS

Militaire
Démocratie
Constitution
Terrorisme

PINOCHET, TOUJOURS INCONTOURNABLE

Le général Pinochet n'a jamais quitté la scène politique chilienne. Ayant été le maître d'oeuvre de la Constitution de 1980, il a su assurer sa propre permanence dans les institutions du pays. Lorsqu'il prendra sa retraite du commandement de l'armée en mars 1998, après 63 années de services, il siègera au Sénat chilien. Les projets d'amendement de la Constitution entrepris depuis 1990 par les deux présidents démocratiques qui se sont succédés se sont souvent heurtés à l'opposition des partis de droite et des sénateurs désignés par le général Pinochet. En mars dernier le président Eduardo Frei a présenté un projet de loi destiné à supprimer ces sénateurs non élus ainsi qu'à progresser dans la démocratisation des institutions telles que le

Conseil national de sécurité, où sont largement représentées les forces armées. Toutefois ce projet ne remet pas en question le siège au Sénat du général Pinochet. Perspectives et négociations actuelles font l'objet de l'article ci-dessous de Pascale Bonnefoy, publié par Noticias Aliadas, avril 1997 (Équateur). D'autre part, suite à la spectaculaire évasion le 30 décembre 1996 de la prison de haute sécurité, de quatre dirigeants du mouvement d'extrême gauche Front patriotique Manuel Rodriguez, le général se dit prêt à s'engager, avec les services de son armée spécialisée, dans la lutte contre le terrorisme. C'est ce que rappelle le deuxième article publié ci-dessous, paru dans Clarín, le 19 janvier 1997, Buenos Aires (Argentine).

Pinochet... pour une éternité

Le général Augusto Pinochet, dictateur du Chili pendant 17 ans, jusqu'en 1990, pourrait couronner sa carrière militaire et politique par un siège au Sénat, quand il prendra finalement sa retraite dans un an.

Pinochet a le droit d'être sénateur à vie, conformément à la Constitution politique que son propre régime a adoptée en 1980. Celle-ci accorde cette prérogative à tout ex-président de la République ayant exercé la charge pendant six ans.

L'ancien président Patricio Aylwin, le premier chef d'État civil après la dic-

tature militaire, ne jouirait pas d'un tel honneur, puisqu'à la suite de négociations politiques avec la droite à l'époque, son mandat ne dura que quatre ans (1990-1994).

Cependant, cela n'empêche de dormir ni Aylwin, qui affirme être contre le principe des sénateurs à vie, ni la coalition de gouvernement, la Concertation démocratique, qui est en train d'utiliser la permanence des sénateurs à vie comme un levier pour faire adopter des réformes constitutionnelles qui élimineraient les sénateurs nommés à partir de l'année prochaine.

8 des 49 sénateurs actuels ont été désignés par le régime de Pinochet, et bien qu'ils doivent être politiquement indépendants, ils votent à l'unisson avec la droite politique, amputant ainsi de nombreuses initiatives légales du gouvernement.

La Constitution de 1980 instaura des sièges sénatoriaux pour neuf personnes nommés, mais la neuvième mourut pendant le mandat de Aylwin, qui refusa de la remplacer.

Le gouvernement du président démocrate-chrétien Eduardo Frei, dont le mandat s'achève en 1999, a présenté

au Congrès le 18 mars 1997 un projet de loi qui mettrait fin aux sénateurs nommés quand leur mandat de huit ans s'achèvera en mars 1998. Le projet éliminerait aussi la clause de durée du mandat afin que tous les ex-présidents occupent un siège au Sénat.

C'est une transaction claire, et le gouvernement ne le nie pas. En respectant le droit, remis en cause, de Pinochet d'être au sénat dans un an suite à sa retraite, le gouvernement espère que la suppression des sénateurs nommés sera plus acceptable pour la droite, qui se trouve divisée sur ce thème.

Le gouvernement va rechercher un accord avec la droite pour approuver la nouvelle législation au plus tard en juillet. La Concertation démocratique dispose de 21 sénateurs, mais il en faut 28 pour approuver la réforme.

En présentant le projet au Congrès, le ministre secrétaire général de gouvernement José Joaquín Brunner a expliqué que maintenir le droit des sénateurs à vie - lire Pinochet, le seul ex-président vivant en dehors d'Aylwin -, "est un geste témoignant de la compréhension qui existe sur la progressivité du processus de transition".

Le ministre de l'intérieur, Carlos Figueroa, a été plus explicite : "Nous ne sommes pas en train de demander le Sénat à vie pour le général Pinochet contre la suppression des sénateurs nommés, mais l'approbation d'une question est plus facile à obtenir si on n'introduit pas de difficultés dans une autre". Cela a été mal reçu dans les rangs des alliés de la Concertation, qui n'acceptent pas la possible présence de Pinochet au Sénat.

Jorge Schaulsohn, dirigeant du Parti pour la démocratie, a déclaré qu'il était "aberrant" que le gouvernement

prenne une initiative qui légitimerait la charge de sénateur de Pinochet, et a annoncé que son parti présenterait un projet pour éliminer les sénateurs à vie. Le parti socialiste, quant à lui, a affirmé, comme la démocratie chrétienne, qu'il resterait en faveur du projet tel qu'il est, afin de ne pas compromettre l'objectif central : la suppression des sénateurs nommés.

Ce n'est pas la première tentative pour réformer la Constitution sur ce point. Le gouvernement d'Aylwin tout comme le gouvernement actuel ont inscrit à leurs programmes la démocratisation ou l'élimination des "enclaves autoritaires" - lois et institutions créées par le régime de Pinochet - qui donnent aux militaires une importante présence sur la scène politique et dans la prise de décision sur des sujets nationaux, devenant ainsi les gardiens d'une démocratie fondamentalement restreinte.



Pinochet

Font parti de ces enclaves, outre les sénateurs nommés, la Loi organique des forces armées, le Conseil national de sécurité et le Tribunal constitutionnel.

Il y a un an, Frei essaya d'adopter des réformes constitutionnelles en ce qui

concerne ces enclaves en les rattachant à une proposition de "loi du point final" pour les violations des droits de l'homme. Cependant, l'ensemble de ces lois est resté gelé au Congrès après que la majorité de droite du Sénat eût rejeté la suppression des sénateurs nommés. Dans cette affaire, le principal parti de droite, la Rénovation nationale (RN), a subi une grave crise interne, et son alliance avec l'Union démocratique indépendante (UDI), davantage liée au courant Pinochet, a été quelque peu ébranlée.

La situation de la droite est compliquée, cette année. Les réformes proposées arrivent au moment où les partis politiques se préparent à présenter leurs candidats aux élections parlementaires de décembre prochain.

Si la réforme constitutionnelle n'est pas adoptée, neuf sénateurs nouveaux seront nommés le 27 décembre de cette année. La Cour suprême doit nommer un ex-contrôleur général et deux anciens membres du Tribunal suprême ; le président de la République doit en nommer deux : un ex-recteur d'une université d'État et un ex-ministre d'État. Le Conseil national de sécurité nomme quatre ex-commandants en chefs des forces armées et un ex-général directeur des carabiniers.

Pinochet, qui a 81 ans, sera disponible à partir du 11 mars 1998, quand il prendra sa retraite après 63 ans dans l'armée dont presque 25 ans à sa tête. Ainsi Pinochet, s'il ne décide pas de se consacrer à ses "24 petits-enfants, donner des conférences, animer des causeries et écrire sur l'histoire", sera au Sénat de toute façon, soit comme sénateur à vie, soit comme sénateur nommé.

Pinochet propose à nouveau ses services contre les guérilleros

Le général est prêt à se battre. Augusto Pinochet, ancien dictateur et chef de l'armée chilienne, se déclare disposé à ce que cette institution collabore à la lutte contre le terrorisme et pour les questions de sécurité intérieure.

"Je l'ai toujours dit, messieurs, le terrorisme ne s'est pas endormi et il n'est

pas mort. Il y a des années que je le dis et certains ne me croient pas, mais tout-à-coup il refléurit", ironise le militaire qui, à 81 ans, conserve le ton polémique et sarcastique qui le caractérise.

La "floraison" à laquelle Pinochet fait allusion est la récente évasion de la

prison de haute sécurité de Santiago, de quatre chefs de file du groupe guérillero d'extrême gauche, le Front patriotique Manuel Rodríguez (FPMR). Cet événement, qui a marqué la réapparition d'une guérilla considérée comme morte, a déclenché une vive polémique au Chili, surtout à cause du

caractère spectaculaire de l'évasion menée par les leaders du FPMR, et le gouvernement d'Eduardo Frei a été confronté à un conflit politique de grande ampleur. La droite pousse les hauts cris et parle de la "faiblesse" des gouvernements démocratiques.

Quelques observateurs soupçonnèrent une main militaire complice d'avoir aidé la fuite des guérilleros, qui s'échappèrent au milieu des rafales de mitraillettes, accrochés à une corbeille métallique descendue par hélicoptère. D'autres rouvrirent le débat sur la participation des forces armées dans la lutte contre le terrorisme et pour la sécurité intérieure.

"Si on sollicite notre collaboration, il n'y a pas de problème. L'armée dispose de personnel spécialisé qui sait ce qu'il doit faire et qui le ferait sans visées politiques", a déclaré le général. Avec ces paroles prononcées à Arica, dans le nord du pays, l'ancien militaire remet le feu aux poudres et rappelle à ses opposants l'infamie de la dictature.

Après avoir dirigé le coup d'État contre le président Salvador Allende le

11 septembre 1973, Pinochet gouverna le Chili à la manière forte jusqu'en 1989. Le général s'est réservé la charge de commandant en chef de l'armée jusqu'en mars 1998, à l'expiration du délai imposé par son propre régime du fait de la Constitution de 1980. Et il a gardé aussi un pouvoir pesant compte tenu des plus de 3 000 victimes - entre les assassinats et les disparitions - causées par les violations des droits de l'homme commises durant son régime.

Un problème politique

Après l'évasion, le 30 décembre dernier, des dirigeants du FPMR, le gouvernement a annoncé la présentation au Parlement d'un projet de création d'un système national de renseignements.

La participation des forces armées à cet organisme n'a pas été envisagée dans le projet. Encore que les militaires fassent bien parti du comité consultatif de la Direction de sécurité publique de renseignements, créée sous le précédent gouvernement démocratique de Patricio Aylwin pour assurer la sécurité intérieure du pays.

Depuis l'évasion des guérilleros, Pinochet a manifesté son désir qu'ils soient repris, soulignant que le fléau terroriste frappe toujours au Chili. Mais il n'avait pas fait d'allusion au fait que l'armée pouvait participer à la lutte antiterroriste, question rendue sensible par les atrocités des organismes (comme la DINAM) qu'il créa pour contrôler la sécurité intérieure.

"Qu'ils soient allés en Argentine ou ailleurs, c'est le problème des politiques", a dit Pinochet à propos des évadés. Il a fait remarquer que "personne, au gouvernement ou dans les instances de l'État, ne nous a demandé de collaborer pour nous insérer dans les services de renseignements, et encore moins pour jouer le rôle de conseiller dans la lutte contre le terrorisme."

"S'ils ne le font pas, a-t-il conclu, ce n'est pas notre problème."

Traduction DIAL.

En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.



Directeur de la publication : Alain Durand

Imprimerie des Monts du Lyonnais - Commission paritaire de presse : 56249

DIAL • 38 rue du Doyenné - 69005 LYON • Tél. 04 72 77 00 26 • Fax 04 72 40 96 70 • E-mail : dial@globenet.org

Abonnement annuel : France 410 F • Europe 455 F • Avion Amérique latine - Afrique 515 F • USA-Canada 505 F

Points rencontre à Paris : CEDAL (Centre d'Etude du Développement en Amérique latine) - 43 ter, rue de la Glacière - 75013 Paris
Tél. 01 43 37 87 14 - Fax 01 43 37 87 18 et Service Droits de l'Homme - Cimade - 176 rue de Grenelle - 75007 Paris - Tél. 01 44 18 60 50
Fax 01 45 55 28 13.